

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00357
Numéro SIREN : 802 724 229
Nom ou dénomination : BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2022 sous le numéro de dépôt 1061

28 FEV. 2022

29000 QUIMPER

BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée

au capital de 3 301 990 euros

Siège social : 59 Rue du Président Sadate, 29000 QUIMPER

802 724 229 RCS QUIMPER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 NOVEMBRE 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à -328 651,95 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -328 651,95 euros

Prélèvement sur les réserves :

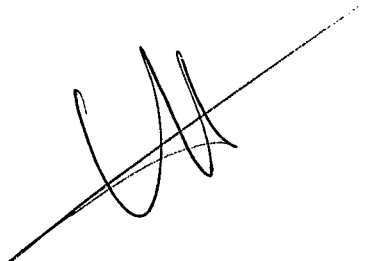
- sur le compte "autres réserves" 328 651,95 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 NOVEMBRE 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Hervé LEBRETON



BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 3 301 990 euros
Siège social : 59 Rue du Président Sadate, 29000 QUIMPER
802 724 229 RCS QUIMPER

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 NOVEMBRE 2021

Exercice clos le 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

Activité de holding.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Redynamiser les activités.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

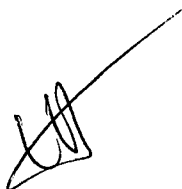
Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Filiales (détenues à + 50%)	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
SASU TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622,45	240 485,95	100%	54 056,58
SASU SUPER 3B 29200 BREST	7 622,45	917 031,25	100%	171 004,41
SASU LOISIR 3B 56000 VANNES	7 622,45	209 304,32	100%	5 290,82
SARL SUPER DISCO 29200 BREST	5 000	1 216 553,72	99,80%	106 378,42
SASU 3 BC 56000 VANNES	7 622,45	-55 391,86	100%	-26 087,23

COMPTES CONSOLIDES

Il est rappelé que l'ensemble constitué par notre Société et les entreprises qu'elle contrôle de manière exclusive ou conjointe, ne dépasse pas, depuis deux exercices consécutifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés, deux des trois critères de définition des petites entreprises de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'aucune de ces sociétés n'appartient à une catégorie mentionnée à l'article L. 123-16-2 du Code de commerce. Il a donc été décidé, en application des dispositions de l'article L. 233-17, 2° du Code de commerce, de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe.



RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 259 771,20 euros contre 202 664,84 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 28,18%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 83 178,30 euros contre 31 722,11 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 316,81 euros contre 19 630,15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -57,63%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 13 495,82 euros contre 11 112,67 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,45%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 340 270,71 euros contre 323 089,13 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 5,32%.

Le montant des charges sociales s'élève à 123 899,53 euros contre 136 167,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,01%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 5,00 personnes comme à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 072,36 euros contre 3 247,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,19%.

Le montant des autres charges s'élève à 9,42 euros contre 12,76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,18%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 488 064,65 euros contre 493 259,39 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,05%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -145 115,15 euros contre -258 872,44 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 43,94%.

Compte tenu d'un résultat financier de -183 478,12 euros (567 333,91 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -328 593,27 euros contre 308 461,47 euros pour l'exercice précédent.



Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -58,68 euros contre 1 143,07 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés nul contre -68 809,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -328 651,95 euros contre un bénéfice de 378 413,54 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 6 324 633,50 euros contre 6 648 105,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,87%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -328 651,95 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2021 de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -328 651,95 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" 328 651,95 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 280 748,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.



ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

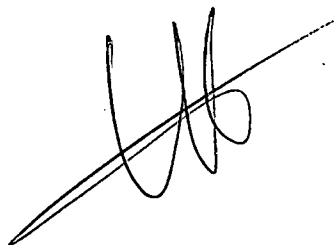
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Comité de direction quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à QUIMPER
Le 02 novembre 2021

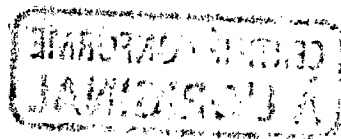
Le Comité de direction
Hervé LEBRETON

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		59 rue du Président Sadate 29000 QUIMPER		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 2 7 2 4 2 2 9 0 0 0 1 7		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/06/2021	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 342	AS	4 342	
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 882	AU	5 406	1 476
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 317 574	CV	562 520	2 755 054
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	3 328 799	BK	572 269	2 756 530	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	3 304 470	CA		3 304 470
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	263 632	CG		263 632
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	3 568 103	CK		3 568 103	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 896 902	1A	572 269	6 324 633	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 301 990)	DA	3 301 990
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	330 199
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	977 210
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(328 651)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	38
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	1 938 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	642
	Dettes fiscales et sociales	DY	104 798
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 043 885
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 324 633
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 043 885
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	38	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	259 771	FH		FI	259 771		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	259 771	FK		FL	259 771		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	83 178		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	342 949	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 316		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 495		
	Salaires et traitements*					FY	340 270		
	Charges sociales (10)					FZ	123 899		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 072	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	9	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	488 064	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(145 115)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	376 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	25 340		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	401 340		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	562 520		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 298		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	584 818		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(183 478)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(328 593)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	195 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	195 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	58		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	195 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	195 058		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(58)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	939 289		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 267 941		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(328 651)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	83 178	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	10 335	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	10 335	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	5 074	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			58		
	Produits des cessions d'éléments d'actif			195 000	195 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 6 324 634 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 328 652 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/06/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou présentation indiqués ci-après.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

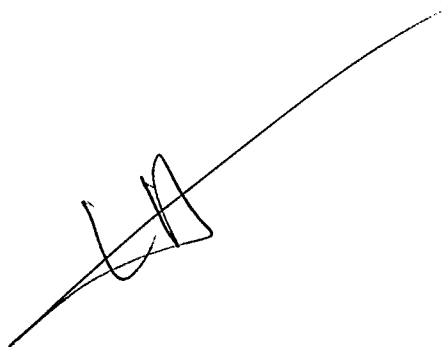
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

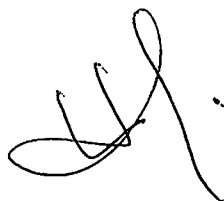


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343	132 000	132 000	4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles	5 400	1 483	63 000	6 883
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	9 743	196 483	195 000	11 225
	3 317 574			3 317 574
	3 317 574			3 317 574
ACTIF IMMOBILISE	3 327 317	196 483	195 000	3 328 799



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	232 864	100,00	54 057
SASU SUPER 3B 29200 BREST	7 622	909 409	100,00	171 004
SASU LOISIR 3B 56000 VANNES	7 622	201 682	100,00	5 291
SARL SUPER DISCO 29200 BREST	5 000	1 211 554	99,80	106 378
SARL NORPE 29000 QUIMPER	16 170	-611 979	100,00	-55 184
SASU 3 B C 56000 VANNES	7 622	-63 014	100,00	-26 087
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

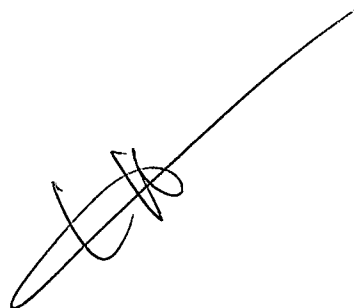
Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 322 549	3 322 549			376 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	3 322 549				
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations¹

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 422	921		4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 255	1 152		5 407
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 677	2 072		9 749
ACTIF IMMOBILISE	7 677	2 072		9 749



Notes sur le bilan

Actif circulant

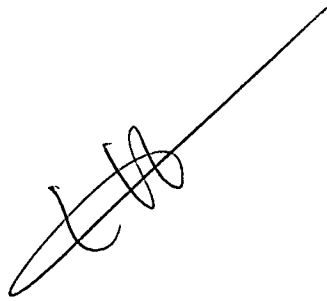
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 304 470 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3 304 470	3 304 470	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 304 470	3 304 470	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	165
Etat - produits à recevoir	876
Total	1 041



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Il a été effectué une valorisation des titres de participation détenus dans les filiales en appliquant une méthode basée sur la moyenne des CA ainsi que des EBE des filiales au titre des deux derniers exercices.

Le résultat de ce calcul a conduit à constater une dépréciation des titres pour un montant de 562 520 €.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 301 990,00 euros décomposé en 330 199 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 043 886 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

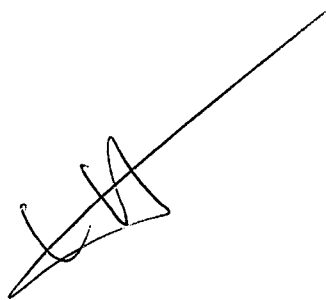
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	38	38		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642	642		
Dettes fiscales et sociales	104 798	104 798		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 938 407	1 938 407		
Produits constatés d'avance				
Total	2 043 886	2 043 886		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	20 681			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 681 euros.

 Notes sur le bilan

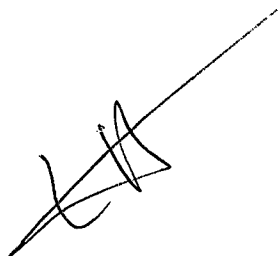
Charges à payer

	Montant
CAP Banque	38
Etat - autres charges à payer	7 772
Total	7 810



 Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

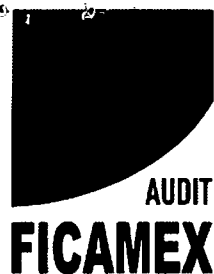


Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	5	
Total	5	



Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Brient 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

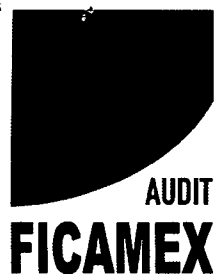
59 Rue du Président Sadate

29000 QUIMPER

Société par Actions Simplifiée
Capital : 3 301 990 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021



Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Briant 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

à la SAS BREIZH NIGHT
DEVELOPPEMENT

59 Rue du Président Sadate
29000 QUIMPER

**Objet : Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30.06.2021**

Mesdames, Messieurs, les associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT relatif à l'exercice clos le 30.06.2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.07.2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

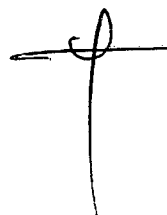
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' or 'J' shape with a horizontal crossbar.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Châteaubriant
Le 20 Décembre 2021

Fabrice HEROULT
Commissaire aux Comptes
Co-Gérant de la société
FICAMEX AUDIT

SOMMAIRE

Pages

* COMPTE DE RESULTAT	1 & 2
* BILAN	3 à 6
* ANNEXE COMPTABLE	7 à 17

1 - COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	259 771	100,00	202 665	100,00	57 106	28,18
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	83 178	32,02	31 722	15,65	51 456	162,21
Total	342 950	132,02	234 387	115,65	108 563	46,32
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	8 317	3,20	19 630	9,69	-11 313	-57,63
Total	8 317	3,20	19 630	9,69	-11 313	-57,63
MARGE SUR M/SES & MAT	334 633	128,82	214 757	105,97	119 876	55,82
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	13 496	5,20	11 113	5,48	2 383	21,45
Salaires et Traitements	340 271	130,99	323 089	159,42	17 182	5,32
Charges sociales	123 900	47,70	136 167	67,19	-12 268	-9,01
Amortissements et provisions	2 072	0,80	3 248	1,60	-1 175	-36,19
Autres charges	9		13	0,01	-3	-26,18
Total	479 748	184,68	473 629	233,70	6 119	1,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	-145 115	-55,86	-258 872	-127,73	113 757	-43,94
Produits financiers	401 340	154,50	591 348	291,79	-190 007	-32,13
Charges financières	584 819	225,13	24 014	11,85	560 805	NS
Résultat financier	-183 478	-70,63	567 334	279,94	-750 812	-132,34
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-328 593	-126,49	308 461	152,20	-637 055	-206,53
Produits exceptionnels	195 000	75,07	1 143	0,56	193 857	NS
Charges exceptionnelles	195 059	75,09			195 059	
Résultat exceptionnel	-59	-0,02	1 143	0,56	-1 202	-105,13
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices			-68 809	-33,95	68 809	-100,00

Compte de résultat

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-328 652	-126,52	378 414	186,72	-707 065	-186,85

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développem				
Concessions, brevets et droits assimil				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et o	4 343	4 343		921
Autres immobilisations corporelles	6 883	5 407	1 476	1 145
Immob. en cours / Avances & acompt				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 317 574	562 520	2 755 054	3 317 574
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 328 799	572 269	2 756 530	3 319 640
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	165		165	
Etat, Impôts sur les bénéfices	27 000		27 000	123 123
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 166		2 166	4 158
Autres créances	3 275 139		3 275 139	2 877 258
Divers				
Avances et acomptes versés sur com				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	263 633		263 633	323 925
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 568 103		3 568 103	3 328 465
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligati				
Ecart de conversion - Actif				

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 896 903	572 269	6 324 634	6 648 105

Bilan

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 301 990	3 301 990
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	330 199	330 199
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	977 211	598 797
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-328 652	378 414
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 280 748	4 609 400
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	38	54
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	38	54
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 938 407	1 941 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642	694
<i>Personnel</i>	22 242	22 322
<i>Organismes sociaux</i>	21 050	24 953
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	51 954	40 533
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	9 551	3 949
Dettes fiscales et sociales	104 798	91 757
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 043 886	2 038 705
Ecart de conversion - Passif		

Bilan

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
TOTAL PASSIF	6 324 634	6 648 105

3 - ANNEXE LEGALE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 6 324 634 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 328 652 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Règles et méthodes comptables

page 9

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343	132 000	132 000	4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers		63 000	63 000	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 400	1 483		6 883
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 743	196 483	195 000	11 225
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 317 574			3 317 574
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 317 574			3 317 574
ACTIF IMMOBILISE	3 327 317	196 483	195 000	3 328 799

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	232 864	100,00	54 057
SASU SUPER 3B 29200 BREST	7 622	909 409	100,00	171 004
SASU LOISIR 3B 56000 VANNES	7 622	201 682	100,00	5 291
SARL SUPER DISCO 29200 BREST	5 000	1 211 554	99,80	106 378
SARL NORPE 29000 QUIMPER	16 170	-611 979	100,00	-55 184
SASU 3 B C 56000 VANNES	7 622	-63 014	100,00	-26 087
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 322 549	3 322 549			376 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	3 322 549				
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrang					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 422	921		4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 255	1 152		5 407
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 677	2 072		9 749
ACTIF IMMOBILISE	7 677	2 072		9 749

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 304 470 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3 304 470	3 304 470	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 304 470	3 304 470	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	165
Etat - produits à recevoir	876
Total	1 041

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Il a été effectué une valorisation des titres de participation détenus dans les filiales en appliquant une méthode basée sur la moyenne des CA ainsi que des EBE des filiales au titre des deux derniers exercices.

Le résultat de ce calcul a conduit à constater une dépréciation des titres pour un montant de 562 520 €.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 301 990,00 euros décomposé en 330 199 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

page 15

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 043 886 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	38	38		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642	642		
Dettes fiscales et sociales	104 798	104 798		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 938 407	1 938 407		
Produits constatés d'avance				
Total	2 043 886	2 043 886		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	20 681			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 681 euros.

Charges à payer

	Montant
CAP Banque	38
Etat - autres charges à payer	7 772
Total	7 810



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	5	